



Asters – CEN Haute-Savoie

84 route du Viéran
74370 PRINGY
Tél. 04 50 66 47 51
www.asters.asso.fr

Monsieur Serge PAGET
Maire de Cordon
Mairie
3650, route de Cordon
74700 CORDON

VOTRE INTERLOCUTEUR

Aline BRETON
Tél. 04 50 47 66 57
aline.breton@asters.asso.fr

Objet : Notification de l'arrêt du
PLU – commune de Cordon.

Annecy, le 8 juin 2017

Monsieur le Maire,

Vous nous avez transmis pour avis le projet de PLU de votre commune et nous vous en remercions. Nous tenons à saluer le travail important réalisé en concertation avec les partenaires, et la bonne prise en compte globale du patrimoine naturel et des continuités écologiques dans l'ensemble du PLU.

Les zones humides sont clairement identifiées dans les différents documents composant le PLU : diagnostic, PADD, règlements écrit et graphique. Ceux-ci proposent des dispositions spécifiques à ces milieux permettant leur préservation.

Nous avons une seule petite remarque sur l'inventaire des zones humides. Vous faites référence, en page 2 du diagnostic, à l'inventaire DDAF de 1995. Cet inventaire est mis à jour chaque année et téléchargeable sur le site de la DDT :

<http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Zones-humides>.

Les données qui vous ont été transmises en 2015 pour la réalisation de votre PLU étaient bien les données les plus à jour à ce moment-là, il est donc préférable d'indiquer une référence plus actuelle (DDT, 2015).

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur,
Christian SCHWOEHRER